

Dans la nuit du 17 au 18 juin 2017, lors de la mise en place de son unité par aéro largage dans la région d'Almoustarat, plusieurs parachutistes sont blessés. Parmi eux, le chasseur de 1^{re} classe RIVETA est évacué en urgence par hélicoptère vers l'hôpital ROLE 2 de Gao où son décès est constaté vers 4 h 00 locales.

Né le 6 avril 1994 à PAPEETE, titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle en maçonnerie, Albéric RIVETA s'engage le 4 octobre 2016 en tant qu'engagé volontaire de l'armée de Terre (EVAT) au titre du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes à PAMIERS pour une durée de cinq ans. D'octobre 2016 à avril 2017, il suit la formation initiale où il s'illustre par ses très bons résultats.

Il fait preuve d'un sens du devoir déjà très prononcé et obtient son certificat pratique « *combat débarqué* » le 21 avril 2017.

Il rejoint la 3^e compagnie de combat du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes le 4 mai 2017 et est élevé à la distinction de chasseur de 1^{re} classe le même jour.

Militaire de grande valeur, manifestant en permanence un grand professionnalisme et une solide volonté de servir, il est projeté avec sa compagnie en mai 2017 en République de Côte d'Ivoire au sein du 43^e bataillon d'infanterie de marine.

Le 15 juin 2017 il rejoint le Niger à Niamey afin de participer avec sa compagnie à l'opération *Aquila* au Mali ; opération de lutte contre les groupes terroristes menée conjointement avec les forces armées maliennes.

Agé de 23 ans, le chasseur de première classe Albéric RIVETA était célibataire et sans enfant. Il est mort au service de la France dans l'accomplissement de sa mission.